

Durée	14H00
Public(s) concerné(s)	Tout public
Prérequis	Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation de sauveteur secouriste du travail.
Nombre de stagiaires par session	Minimum : 4 Maximum : 10
Objectifs pédagogiques	 > Intervenir face à une situation d'accident du travail. > Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise Ces domaines de compétences sont eux-mêmes déclinés en compétences professionnelles auxquelles sont associés les savoirs (savoirs théoriques, savoir-faire) nécessaires à leur acquisition
Titre et qualité du formateur	Certificat de formateur de Sauveteurs Secouristes du Travail en cours de validité
Méthodes Pédagogiques	Méthode pédagogique active et participative alternant apport d'informations et exercices pratiques adaptés aux besoins professionnels des participants.
Moyens Pédagogiques	Mannequins pédagogiques (adulte, enfant, nourrisson), matériel divers (outils, pansements compressifs, ...), films pédagogiques, présentation en diaporama de situations d'accidents simulées, défibrillateur pédagogique Ordinateur portable, vidéoprojecteur, photos et vidéos
Evaluation	Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST. La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives. Un SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que SST. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice a priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale. Un certificat SST (modèle national) est délivré obligatoirement par l'intermédiaire de l'entité habilitée
Equivalence	Conformément à l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2002, les titulaires du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour dans leurs obligations de formation continue sont réputés détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1).
Passerelle / Suite de parcours / Débouchés professionnels	Sans Objet

Programme

1. Module de prévention

- > Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - *S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise*
 - *Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise*
- > Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail
 - *Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées*
 - *Déterminer des risques et leurs dommages potentiels*
- > Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
 - *Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement*
 - *Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée*
 - *Proposer, si possible, des pistes d'amélioration*

2. Module de secourisme

- > Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - *Identifier le cadre juridique du rôle du SST*
 - *Délimiter son champ d'intervention en matière de secours*
- > Protéger de façon adaptée
 - *Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations*
 - *Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées*
 - *Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même*
- > Examiner la victime
 - *Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée*
 - *Reconnaître les autres signes affectant la victime*
 - *Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre*
- > Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - *Définir les différents éléments du message d'alerte*
 - *Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise*
 - *Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même*
- > Secourir la victime de manière appropriée
 - *Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer*
 - *Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques*
 - *Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin*